

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX**

Délibération n° DE_2025_019 du lundi 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 4	Absents : 0
Représentés : 0	Votants : 4
POUR : 4	CONTRE : 0
Abstention : 0	

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de COT Mélanie.

Présents : COT Mélanie, GABRIEL Didier, SELETTI Marie Dominique, BROS FACER Virginie

Absent : COURTIAL Anne

Procuration :

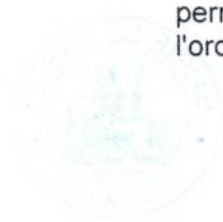
Secrétaire de séance : SELETTI Marie Dominique

Date de convocation : 08/04/2025

Date d'affichage : 08/04/2025

Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024 - Budget Principal

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;
Vu le Compte Financier Unique 2024 ;
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.



Castex
Mairie
08/04/2025

Considérant les éléments suivants :

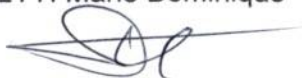
Fonctionnement	
Résultat reporté (résultat de clôture 2023)	46 394,32 €
Recettes 2024	117 763,03 €
Dépenses 2024	80 487,92 €
→ Soit excédent 2024	37 275,11 €
Résultat de clôture 2024 (Clôture 2023+ excédent 2024)	83 669,43 €
Investissement	
Résultat reporté (résultat de clôture 2023)	-4 899,24 €
Recettes 2024	157 855,23 €
Dépenses 2024	85 275,19 €
→ Soit excédent 2024	72 580,04 €
Résultat de clôture 2024 (Clôture 2023+ excédent 2024)	67 680,80 €
Restes à réaliser	
Restes à réaliser en Recettes	0 €
Restes à réaliser en Dépenses	0 €
Total reste à réaliser	0 €
Besoin de financement section investissement	
Résultat de clôture 2023 :	- 4 899,24 €
Résultat de clôture 2024 :	67 680,80 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement :	0 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement :	0 €
Pas de besoin de financement au vu du solde de clôture 2024 de la section d'investissement	67 680,80 €

Madame la Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal réuni et présidé par Madame Mélanie COT, Maire Adjointe, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Madame Anne COURTIAL, Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Castex, le 14/04/2025

La secrétaire de séance,
SELETTI Marie Dominique



Madame La Maire
Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 29 AVR. 2025
Après dépôt en sous-préfecture le 29 AVR. 2025
Après publication ou notification le 29 AVR. 2025